



Journal
d'informations
communales

JANVIER
2013

Lou Couralin

N°26

L o C o r a l i n

le Mot d'Humour

Encore ratée ! Et moi qui l'avais si bien préparée, justement en ne faisant rigoureusement rien de spécial.

Vous l'aurez compris, pour la Fin du Monde, il nous faudra encore attendre. De la Sybille romaine à Nostradamus, de l'Apocalypse de Jean aux Maya, tous se seraient-ils donc trompés ? Pourtant, le déluge a bien eu lieu, non ? Je ne me la suis pas fabriquée l'histoire de Noé tout de même ? Cela a bien été une fin du Monde pour ceux qui s'y trouvaient. Alors ? A vrai dire, les décomptes du temps ont tellement été modifiés, que plus aucun calendrier ne peut se superposer à un autre. Dans cette situation, connaître précisément les dates des événements déjà programmés est une performance devenue impossible. Bon, ceci dit, nous devrions passer 2013 tranquilles vu que, justement, rien ne nous est annoncé de fatal. Et puis, après tout, pourquoi nous inquiéter de notre avenir, puisque nous ne sommes... que de passage ?

Chaque nouvelle année devrait donc être considérée comme étant la dernière. Alors, comme l'an passé, je vous souhaite une Très Bonne nouvelle dernière Année à tous et... à l'année prochaine !

Cordialement. **YB**

■ Sommaire

EditoPage 1

Au Conseil Municipal / État CivilPage 2

Informations Communales / les Écoles ..Page 3/4

Lous Hardits / Aïma / Site internetPage 4

Rédaction

La Commission culturelle

Impression

Imprimerie des 3 Vallées - Bardos

Lou Couralin

Tél. 05 59 56 02 75

email : loucouralin@orange.fr

Meilleurs Vœux 2013

Une année se termine et une nouvelle démarre malgré toutes les mauvaises prédictions que nous avons pu entendre ! Certes, les difficultés économiques et sociales s'accroissent et pèsent au quotidien sur une grande partie de nos concitoyens. Espérons que 2013 soit plus clémente, mais sans faux espoir, car il faudra sans doute quelques années avant que notre économie reprenne des couleurs !

Je ne vais pas m'appesantir sur ce contexte terne. La Commune de Came, elle, se porte bien avec, comme toujours, une bonne gestion des affaires communales. Et j'en profite pour remercier toute l'équipe municipale avec qui je travaille.

- Les appartements du presbytère seront loués dès le printemps 2013 avec des loyers sociaux. Ils participent ainsi au dynamisme du bourg, en favorisant l'installation de jeunes ou de personnes âgées en cœur de bourg.

- La dernière tranche de l'assainissement collectif est terminée, avec l'augmentation du réseau à une dizaine de maisons supplémentaires.

- Les extensions électriques et les renforcements de réseaux se sont poursuivis pour accueillir les nouveaux propriétaires dans la commune.

Nous sommes aussi très heureux d'avoir retrouvé un nouveau boulanger, qui satisfait je pense la population locale.

Je pense aussi à nos associations qui œuvrent au quotidien pour dynamiser notre commune, qu'elles en soient vivement remerciées. Et j'ajoute un mot de bienvenue aux enfants nés en 2012, et un mot de réconfort pour ceux et celles qui ont vu disparaître leurs proches.

Enfin, Philippe, notre cantonnier, a pu reprendre son travail à mi temps thérapeutique depuis juin 2012. Nous lui souhaitons du courage et un bon rétablissement.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2013.

Robert MALOU

■ Au Conseil Municipal

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille douze, le 11 Octobre, à 20 heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Robert MALOU, Maire.

Présents : MM. Mmes MALOU, BOURDALES, LAPOUBLE, SERRES-COUSINÉ, LAFITTE, DUCLAU, MONTERO, GARDERES, TROG, LARTIGOT, SALLENAVE-MENOU, POMMIÉS.

Excusés: Mrs DUHALDE, LAFAURIE, JALLEAU-LONGUEVILLE.

Secrétaire : M POMMIÉS VINCENT

■ APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 28 JUIN 2012

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

M. le Maire précise qu'un bureau de la communauté de communes est prêté une demi-journée par semaine afin que la permanence de la trésorerie puisse être maintenue.

■ AUGMENTATION TEMPS DE TRAVAIL

Madame PARABIS

M. le Maire propose au Conseil Municipal de modifier le temps de travail d'un emploi d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à la suite d'une augmentation de la charge de travail. Il propose de porter la durée hebdomadaire moyenne de travail de l'emploi de 12 heures à 16 heures à compter du 1^{er} juillet 2012.

M. Montero demande s'il serait possible d'en profiter pour ouvrir la mairie le Mercredi matin.

M. le Maire répond que si la demande s'en fait sentir, ce sera une possibilité.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- DÉCIDE de porter, à compter du 1^{er} juillet 2012, de 12 heures à 16 heures le temps de travail hebdomadaire moyen d'un emploi d'adjoint administratif de 2^{ème} classe,
- PRÉCISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

■ FUSION AEP BIDACHE AVEC AEP ARANCOU BERGOUÉY LABASTIDE VILLEFRANCHE

M. le Maire expose au conseil municipal que l'AEP d'Arancou, Bergouey, Labastide Villefranche souhaite fusionner avec l'AEP de Bidache. Il demande au Conseil Municipal de prendre une délibération.

- Vu le courrier du 13 Septembre 2012 adressé par Monsieur le Préfet
- Vu le SDCI64 qui prévoit notamment "la fusion des syndicats d'AEP de la région de Bidache et d'Arancou-Bergouey-Viellenave sur Bidouze-Labastide-Villefranche, avec transfert éventuel de la compétence à la CC du Pays de Bidache"

- Vu la délibération du SIAEP d'Arancou du 03 Août 2011

Après avoir délibéré les membres du Conseil Municipal acceptent le principe d'une fusion des Syndicats d'Arancou et Bidache à titre transitoire et aux conditions suivantes :

La compétence eau doit, à court terme, être transférée à la Communauté des Communes du pays de Bidache selon SDCI64

- Le Syndicat de production d'Auterrive doit être pérennisé. Les participations et redevances établies entre le SIAEP de Bidache et le Syndicat de production d'Auterrive doivent être intégralement transférées à la Communauté des Communes de Bidache

- L'avenir de Labastide-Villefranche doit être traité en respectant les décisions de son Conseil.

■ CONVENTION PRÉSENCE VERTE

M. le Maire demande au conseil municipal de se prononcer afin d'octroyer une aide aux personnes utilisant la présence verte. Les frais d'installation s'élèvent à 48 Euros et l'abonnement à 23 Euros par mois.

A l'unanimité, le conseil municipal décide la prise en charge des frais d'installation.

■ PROJET CANTINE SCOLAIRE

M. le Maire explique qu'actuellement les enfants de l'école primaire publique prennent le repas du midi dans la salle du foyer depuis plusieurs années. Cette salle est souvent louée par les associations et les particuliers pour diverses manifestations, ce qui entraîne parfois des complications.

De plus les enfants sont obligés de traverser la route communale qui sépare l'école à la salle du foyer.

Il propose d'étudier la possibilité de construire une salle de restauration dans l'enceinte de l'école primaire.

Il a demandé au Cabinet Euskadi Architecture de bien vouloir étudier et chiffrer ce projet. Le montant des travaux et des divers honoraires s'élèvent à environ 220 000 €.

M. le Maire indique également que celui-ci ne se fera que sous condition d'octroi de subventions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉCIDE d'étudier la possibilité de construire une salle de restauration
- SOLLICITE le dépôt d'un dossier de demande de subventions auprès du Conseil Général.
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents à cette opération.

■ BUDGETS-DECISIONS MODIFICATIVES

- **Locaux Commerciaux** : Suite au départ de M. Dolharé de la Boulangerie, une caution de 1800 € doit lui être restituée. Cependant, suite à la réfection du matériel, la caution restituée sera de 980 €.

- **Assainissement** : Sur l'exercice 2009, une différence de 150 000 € entre le budget assainissement de la commune et la trésorerie a été constatée. La somme a été imputée en section fonctionnement au lieu de l'investissement. Afin de régulariser la situation avec la trésorerie, il convient de modifier par une décision modificative la reprise des résultats.

QUESTIONS DIVERSES

- **Carte Communale** : M. le Maire a été convoqué à la préfecture afin que la carte communale soit étudiée en CDCEA (Commission Départementale de Consommation de l'espace Agricole). Cette dernière estime que la zone artisanale occupe trop d'espace sur la carte communale. Sa décision est reportée.

- **Demande de La Poste** : M. le Maire expose que La Poste souhaite que les routes de la commune soient signalées et que les maisons soient numérotées.

Le Conseil Municipal décide de réfléchir à une solution.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

■ État Civil

NAISSANCES

Le 19 octobre 2012 sont nées à Bayonne, Rose Oihane BELLERET et Lou Elaia BELLERET, filles d'Aurélié LAUNET et de Julien BELLE-RET, domiciliés Maison Petit Choun.

Le 29 octobre 2012 est née à Bayonne, Louise BAREYRE, Fille de Natacha COURDURIÉ et de Jean-Loup BAREYRE, domiciliés Maison Mounds. Félicitations aux heureux parents.

MARIAGE

Le 1^{er} décembre 2012, Delphine Marie ETOURNEAU et Mathieu Louis Michel SALLES se sont unis par le mariage. Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur et toutes nos félicitations.

DÉCÈS

Le 16 décembre 2012, Julienne LAFUILLÈRE veuve PEYRES-BLANQUES est décédée au Taillan Médoc (Gironde) à l'âge de 97 ans. Nous adressons à la famille PEYRESBLANQUES nos très sincères condoléances.

■ Informations communales

RECENSEMENT MILITAIRE 1^{ère} PÉRIODE 2013

Les jeunes nés en janvier, février et mars 1997 doivent venir se faire recenser à la mairie.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 7 décembre 2012, le maire de la commune de Came a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration de carte communale.

A cet effet, M. Jean-Pierre LEVEQUE a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Came du 28 décembre 2012 au 28 janvier 2013, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie :

- le 28 décembre 2012, de 9h à 12h
- le 07 janvier 2013, de 9h à 12h
- le 18 janvier 2013, de 9h à 12h
- le 28 janvier 2013, de 14h à 17h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de élaboration de carte communale pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie.

Elles peuvent également être adressées, par écrit, au commissaire enquêteur à la mairie.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur transmis au maire seront tenus à la disposition du public à la mairie de Came.

■ Les Écoles

ÉCOLE NOTRE-DAME

Vendée Globe

Depuis le 12 novembre dernier nos élèves de cycle 2 et 3, suivent la grande course autour du monde qu'est le Vendée Globe. Après avoir pris contact avec leur skipper pour leur souhaiter une bonne traversée, journalièrement ils suivent les progressions de ceux-ci sur le tableau numérique !

En donnant ainsi du sens aux apprentissages les enfants apprennent la géographie pour connaître leur trajet, la météo pour prévoir le sens du vent après une dépression, ou comprendre pourquoi certaines zones du globe sont si calmes, à lire pour s'informer ou pour communiquer.

De plus, s'il est vrai que les marins sont aidés par des sponsors et du matériel souvent coûteux, la course n'en reste pas moins une aventure humaine, où la nature domine toujours, mais où les choix individuels et l'effort constant payent...

Ils en ont pris conscience avec les retours de certains marins très confirmés, mais il n'en reste pas moins que cette merveilleuse aventure restera longtemps dans les esprits de nos jeunes Camots !

Musique

Suite à notre projet Afrique et en continuité avec ce qui avait été fait lors de la semaine du goût, nos élèves durant plusieurs mois ont chanté africain, appris les rythmes et la culture du pays, grâce à l'intervention de Sozig Pineau intervenante en musique.

Après un travail de recherche sur les instruments musicaux, la culture Africaine, l'évolution de ce pays depuis la traite des noirs jusqu'à nos jours, devant une assemblée nombreuse de parents, nos élèves ont réalisé un spectacle qui a clôturé l'intervention de Sozig.

Nous tenons à la remercier pour son investissement, ainsi que nos jeunes pour leur talent !



Les gestes élémentaires de secours à l'école "Notre Dame de Came".

Lundi 3 décembre, la délégation des Gaves/Nive/Bidouze de la Croix Rouge s'est déplacée à l'école Notre Dame de Came pour enseigner aux Cm1- Cm2 les gestes élémentaires de secours.

C'est avec beaucoup d'attention que nos élèves ont écouté les conseils des secouristes, les conduites à tenir pour alerter, les premiers soins à prodiguer en cas d'urgence.

Merci à ces formateurs très impliqués, qui ont su faire passer leur message, et rendus nos élèves plus soucieux et respectueux de l'importance de la vie.

Sortie au Bois de Mixe

Le jeudi 15 novembre les MS GS et CP ont effectué une sortie au Bois de Mixe pour travailler sur le thème de la forêt.

Voici un compte-rendu des enfants :

- On a ramassé des feuilles, des glands (*même quelques-uns qui avaient déjà germé*), des châtaignes, des marrons, des pignes de pin, des noisettes, de la mousse, de la bruyère, des fougères, des champignons...
- On a marché sur des pierres dans l'eau. Elles étaient espacées : "j'avais peur" (Servane).
- On est allé sur le pont "crocodile"
- On a vu plein de panneaux : c'était des hiboux qui indiquaient la direction à suivre.
- On a vu un trou avec les réserves d'un écureuil sous les feuilles.
- On a pris en photo des arbres, des champignons et du houx.
- On a fait des empreintes d'écorce avec de la pâte à modeler.

Et voici les tableaux que nous avons faits avec ce que nous avons ramassé.



Loto

L'Association de Parents d'Elève de l'Ecole Notre Dame remercie ses fidèles joueurs d'avoir répondu présents lors du loto organisé le 24 novembre dernier. Le bénéfice de cette manifestation permettra de financer une partie des sorties scolaires de nos enfants prévues cette année.

ÉCOLE PUBLIQUE

Les élèves au cinéma

Dans le cadre du projet d'école dont l'un des axes est d'offrir aux élèves la possibilité de découvrir des spectacles culturels, les quatre classes de l'école se sont déplacées tour à tour au cinéma de Salies de Béarn. Les Cm, inscrits au dispositif "Ecole et Cinéma," ont assisté à un superbe conte " Prince et Princesse" en novembre. Ensuite début décembre ils ont découvert avec les CE " Le jour des corneilles" de Jean Christophe Dessaint, un magnifique film sur la différence, donnant aux élèves beaucoup d'émotion.

Les petits quant à eux ont pu voir un programme musical composé de quatre courts métrages " l'histoire du petit Paolo" le 14 décembre.

Au deuxième trimestre c'est du côté de Biarritz que les enfants iront découvrir plusieurs représentations proposées par "Biarritz Culture", des spectacles de danse et de théâtre. Les Cm auront la grande joie de se familiariser avec le cinéma muet et "la Ruée vers l'Or" de Charlie Chaplin.

Une troupe de théâtre "Les 3 chardons" se déplacera à Came au mois de mars et proposera son tout nouveau spectacle.

Souignons l'implication très active de l'Association des Parents d'élèves qui financent intégralement ces sorties et spectacles permettant ainsi aux élèves de développer leur esprit artistique.

Enfin, fin juin, dans le cadre d'un projet culturel, les Cm auront terminé, espérons le, leur court métrage "Leçon de chose" et pourront certainement vous le présenter à travers une projection publique.

Une visite particulière

Connaissez la vie des fourmis ? Et bien grâce à Adrien un jeune homme de Came employé au troc'coeur de Bardos, les quatre classes de l'école ont découvert ce monde fabuleux souterrain.

Ce passionné d'animaux surprenants (*reptiles, lézards, rongeurs, insectes*)



nous a fait partager ses connaissances. Maintenant nous savons tout sur les fourmis et leur parfaite organisation : on y trouve la reine, les soldats, les ouvrières, les nettoyeuses, les nourrisseuses etc... Un grand merci à Adrien, nous avons adoré sa prestation. *Les élèves de CM*

Prévention contre les dangers domestiques

En s'appuyant sur une exposition de la MAIF mise à disposition de l'école, les classes de maternelles et de CP ont travaillé durant deux mois sur les risques d'accidents domestiques. A partir de grands posters représentant les pièces de la maison les enfants devaient s'exprimer sur les dangers potentiels qu'ils pouvaient rencontrer à la maison: le fer à repasser, la gazinière, les prises électriques, les produits dangereux etc.



Les accidents domestiques sont fréquents et il est utile de sensibiliser les enfants dès maintenant, peut être cette action permettra d'éviter quelques petits désagréments.

Parallèlement dans la salle des fêtes les maîtresses avaient installé un petit circuit routier pour découvrir les bases de la sécurité routière. Une activité ludique mais très formatrice pour nos futurs petits cyclistes et cyclomotoristes.

La BATTERIE FANFARE LOUS HARDITS

• APPEL A TOUS LES ARTISTES

La batterie Fanfare Lou Hardits organise son spectacle annuel le week-end du 23 Mars 2013.

La représentation de l'an passé fût un succès, c'est pourquoi nous avons décidé de continuer dans le même esprit. La séance récréative sera composée de danses, de sketches, de pièces de théâtre et aussi nous intégrerons notre orchestre afin que le spectacle soit varié. *Pour la réussite du "show", nous invitons tous les artistes, petits et grands à se joindre à nous.*



Les répétitions gratuites sont encadrées par des bénévoles. Nous nous adapterons à l'emploi de temps de chacun dans la mesure du possible. Pour vos enfants, profitez de cette activité récréative et enrichissante qui se déroule sur une courte période. (Environ 2 mois)

Pour faciliter l'organisation du spectacle, veuillez vous inscrire le plus rapidement possible.

Pour les inscriptions et obtenir des informations complémentaires vous pouvez contacter :

Jean-Marc LARD : 06 07 21 08 46

Aurélié HOUEYE 05 59 56 40 09 ou aureliehoueye@hotmail.fr

André GESTAS 06 12 53 55 23 ou andregeatas@wanadoo.fr

• **LA BATTERIE FANFARE LOUS HARDITS** vous propose une formation de clairon afin de rejoindre notre groupe. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter **Jérôme GESTAS (Président) au 06 18 74 44 73.**

La Batterie Fanfare LOUS HARDITS

vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2013.

Les dates à retenir

26 JANVIER / Loto / ÉCOLE PUBLIQUE

1^{ER} FÉVRIER / Lancement site internet

2 FÉVRIER / Braderie à Bardos / AIMA

10 FÉVRIER / Assemblée Générale / AIMA

23 MARS / Séance Récréative / LOUS HARDITS



Les articles publiés dans le présent numéro sont restitués dans la forme rédactionnelle de leurs auteurs.

Vous souhaitez recevoir Lou Couralin par email en plus du format papier, alors envoyez-nous votre adresse sur : loucouralin@orange.fr

Lou Couralin N°27 sortira début Mars.

Il couvrira les mois de Mars et Avril.

Merci de nous faire parvenir vos articles avant le **Vendredi 15 Février.**

LOTO BINGO, LE SAMEDI 26 JANVIER 2013

L'APE de l'Ecole Publique organise un LOTO BINGO le **samedi 26 Janvier 2013 à 20H30** à la Salle des Fêtes, avec de nombreux lots à gagner : bon d'achats d'une valeur de 300 €, agneau, porcelet, canards gras, 1/2 chevreuils, etc...

La salle sera chauffée et nous tiendrons une buvette avec vente de crêpes et merveilles.

Nous vous y attendons nombreux ! Bonne chance à tous !

■ Lancement du site internet de la commune



A partir du 1^{er} Février 2013, rendez-vous sur www.mairiedecame.fr pour suivre toute l'actualité de la commune. Ce site a pour but de présenter le village de Came, son histoire, son patrimoine naturel et archéologique, son patrimoine bâti ainsi que ses activités économiques et touristiques. Vous y trouverez également, nous l'espérons, un côté pratique, avec des liens vers les sites utiles au quotidien, ainsi que des liens facilitant vos démarches administratives. La plupart des artisans de la commune y sont également répertoriés. Le second objectif du site est de coller au mieux à l'actualité de Came. La mairie, les associations, les écoles, y communiqueront régulièrement. Ce nouvel outil de communication, viendra compléter l'information apportée par Lou Couralin. Nous vous souhaitons une très bonne navigation sur www.mairiedecame.fr.

La Commission Culturelle

AIMA

- AIMA ORGANISE, LE SAMEDI 2 FÉVRIER, au "Coin du Trocoeur", à Bardos, de 9 heures à 17 heures, sa première braderie de l'année.

Vous y trouverez, comme à l'habitude, des milliers d'objets (vêtements, livres, jouets, petits meubles, bibelots, gadgets,...) à tout petit prix.

- L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'AIMA AURA LIEU LE DIMANCHE 10 FÉVRIER, à 10 heures 30, au foyer, à Came.

A l'ordre du jour :

- Rapports moral, financier et d'activités.
- Débat sur les orientations d'AIMA et sur son projet associatif.
- Election du Conseil d'Administration

(rappel : les statuts d'AIMA prévoient que l'ensemble du Conseil d'Administration est renouvelé chaque année).

- Questions diverses.

Le verre de l'amitié clôturera les débats.

Un repas suivra, dans une ambiance festive et conviviale. Il réunira tous les bénévoles et les partenaires de l'association. Ceux qui voudraient mieux connaître AIMA sont cordialement invités à cette Assemblée Générale et au verre de l'amitié. Pour prolonger le plaisir en participant au repas, une participation de 10 € (enfant : 5 €) est demandée.

Pour des aspects d'organisation, merci de nous informer de votre présence au : 06 83 56 54 49.